

**Liste des délibérations examinées**  
**Conseil du 15 septembre 2025**

**1 - DIRECTION GENERALE**

Dél	136-2025	Désignation du secrétaire de séance	ACTE
Dél	137-2025	Restitution des informations du bureau communautaire du 8 septembre 2025	ACTE
Dél	138-2025	Restitution d'une décision	ACTE
Dél	139-2025	Restitution des marchés publics attribués	ACTE
Dél	140-2025	Approbation du PV du conseil du 7 juillet 2025	APPROUVE

**2 - BUDGET / FINANCES**

Dél	141-2025	Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales	APPROUVE
Dél	142-2025	Effacements de dettes	APPROUVE
Dél	143-2025	Admissions en non-valeur	APPROUVE
Dél	144-2025	Budget PRINCIPAL : décision modificative de crédits n°2	APPROUVE
Dél	145-2025	Budget annexe SPAC : décision modificative de crédits n° 2	APPROUVE
Dél	146-2025	Budget annexe Aquasoa : décision modificative de crédits n° 1	APPROUVE
Dél	147-2025	Budget annexe REOM : décision modificative de crédits n° 1	APPROUVE
		Budget annexe ZAC du Bosquel : décision modificative de crédits n° 1	AJOURNE
		Budget annexe ZAC de la Mine d'Or : décision modificative de crédits n° 1	AJOURNE

**3 - URBANISME**

Dél	148-2025	Constitution d'un groupement de commande pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le périmètre des ZAC gérées par la CC2SO	APPROUVE
-----	----------	---	----------

**4 - DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Dél	149-2025	Débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables en Somme Sud-Ouest	ACTE
Dél	150-2025	Dérogation à la règle du repos dominical	APPROUVE
Dél	151-2025	Fiscalité de zone	APPROUVE

**5 - CULTURE-TOURISME-SPORT**

Dél	152-2025	Contrat d'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Somme	APPROUVE
-----	----------	--	----------

**6 - RESSOURCES HUMAINES**

Dél	153-2025	Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents	APPROUVE
-----	----------	--	----------

**7 - MOBLITE**

Dél	154-2025	Fonds de concours pour la création d'une aire de covoiturage	APPROUVE
-----	----------	--	----------

**8 - VOIRIE**

Dél	155-2025	Fonds de concours	APPROUVE
-----	----------	-------------------	----------

## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

 Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

 Membres en exercice : 147  
Membres présents : 95  
Nombre de votants : 103

**Objet :**
**DIRECTION**

—

 Désignation d'un(e)  
secrétaire de séance.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLCOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé. 88

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 44

**Secrétaire de séance :** —

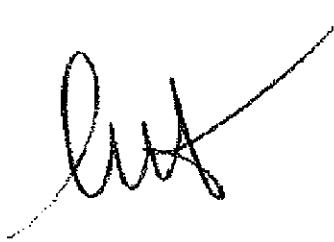
La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance,

Le conseil communautaire désigne à l'unanimité Gaël CAUX commune de RIENCOURT pour être secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,  
Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 95  
Nombre de votants : 103

Objet :

### DIRECTION

Restitution des informations  
du bureau  
du 8 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Alibert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, 88

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis), 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique), 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia, 44

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 8 septembre 2025 :

#### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Un montant total de 77 729 € de subventions a été attribué à 19 foyers et 314 631 € accordés au titre de la caisse d'avance à 6 foyers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG).

Un montant total de 4 800 € de subventions a été attribué à 24 personnes dans le cadre de l'aide à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique.

#### **VOIRIE**

Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandat à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

- Bettembos : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de bordurage rue de la Mairie pour un montant de 515€ TTC
- Croixrault : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser les travaux de bordurage rue notre Dame (RD341) pour un montant de 22 925 € TTC
- Monsures : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de bordurage :
  - rue de l'Abreuvoir pour un montant de 10 634 € TTC
  - rue du Cimetière pour un montant de 11 207 € TTC
- Oissy : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser les travaux d'aménagement de la Place des Marteaux pour un montant de 47 030€ TTC
- Rambures : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux :
  - de reprise de bordurage sur la Grande Rue (D110) pour un montant de 7 141€ TTC
  - d'aménagement des entrées riverains sur la Grande Rue pour un montant de 16 910€ TTC
- Velennes : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de création de plateaux :
  - rue de Sermoise pour un montant de 1 907€ TTC
  - Grande Rue pour un montant de 8 396€ TTC

#### **SPAC**

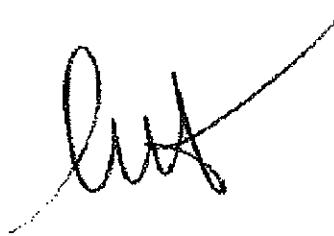
- Poix-de-Picardie : la CC2SO donne mandat à la commune pour assurer en ses lieux et places la maîtrise d'ouvrage des travaux :
  - de voirie et bordurage place de la République et place du 11 novembre, dans le cadre d'un programme global d'aménagement.  
Le montant de ces travaux est estimé à 343 352,17 € TTC (aucun impact sur le 45).
  - d'assainissement collectif place de la République et place du 11 novembre, dans le cadre d'un programme global d'aménagement.  
Le montant des travaux est estimé à 356 038,62 € TTC (aucun impact sur le 45 du budget SPAC).

Le montant total de travaux supporté par la CC2SO est donc estimé à 699 390,79 € TTC.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES

  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 95  
Nombre de votants : 103

**Objet :**

**DIRECTION**

---

Restitution d'une décision.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLCOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé. 88

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHaux Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 44

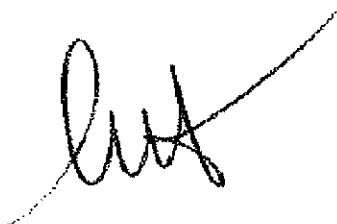
**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

Le Conseil communautaire donne acte au Président de la restitution de la décision n°1-2025 autorisant le président du CIAS à contracter un emprunt d'un montant de 150 000 € auprès de la Banque Postale pour les besoins de financement d'acquisition d'un immeuble et des travaux de mise aux normes incendie au sein de la MARPA.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 95  
Nombre de votants : 103

Objet :

### DIRECTION

Restitution  
des marchés publics.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLCOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATEAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé. 88

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHaux Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 44

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

Le Conseil communautaire donne acte au Président de la restitution du Marché n°10-2025 :

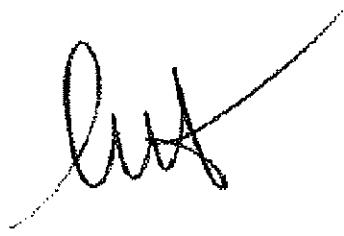
- Emission, fourniture et livraison de chèques cadeaux ou cartes cadeaux et chèques Lire – Attributaires :

- o Lot 1 : chèques lire : Edenred pour un montant de 5 997.60 € TTC pour 3 ans
- o Lot 2 : cartes cadeaux : Edenred pour un montant de 491 378 € TTC pour 3 ans.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 95  
Nombre de votants : 103

Objet :

### DIRECTION

Approbation  
du procès-verbal  
du 7 juillet 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé. 8

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 44

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il lui appartient de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025.

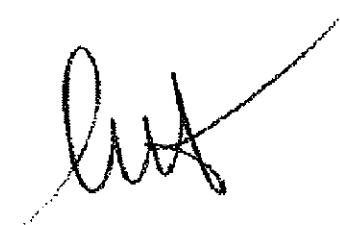
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **94 voix POUR**,

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil communautaire du 7 juillet 2025.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES


## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 99  
Nombre de votants : 107

Objet :

### BUDGET / FINANCES

---

Répartition du Fonds  
national de Péréquation  
des ressources  
Intercommunales et  
Communales (FPIC)  
pour 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEAUWILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLCOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice. 92

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, RIMBAULT Patricia. 40

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

Le Président rappelle à l'Assemblée l'évolution du FPIC dans le cadre d'une répartition de droit commun, tel que repris dans le tableau ci-dessous :

FPIC	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant global	1 159 535 €	1 187 805 €	1 181 836 €	1 114 997 €	1 067 701 €	993 564 €
Part EPCI	791 516 €	809 095 €	768 458 €	724 078 €	687 972 €	638 075 €
Part communale	368 019 €	378 710 €	413 378 €	390 919 €	379 729 €	355 489 €

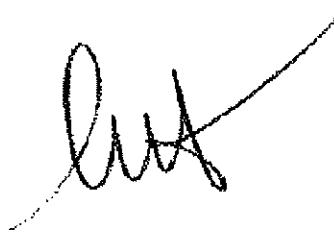
Le Conseil communautaire, où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré par **79 voix POUR, 13 voix CONTRE** (GUILLAIN Lionel, LEFEVRE André, de MONCLIN Arnaud, LECLERCQ Geneviève, DUFUEUILLE Martine, CHARBONNIER Sylvain, SIMON André, HOUAS Jean-Claude, VAQUER Florence, TRABOUILLET Romuald, GUICHARD Céline, CHABAILLE Sébastien, AUZOU Emmanuel) et **12 ABSTENTIONS** (BLONDIN David, BRUTELLE Hervé, HERDUIN Michèle, BEAUCOURT Céline, BON Linda, PREMmereur Patricia, DUFOUR Guy, HETROY Maxime, LEGRAND Anne, GACOIN Karine, VASSEUR Dany, QUILLENT Jean-Claude),

- **OPTE** pour la répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, soit 743 648 € pour la CC2SO et 249 916 € pour les communes au titre de l'année 2025.

Fait et délibéré en séance,  
 Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
 Gaël CAUX



Le Président

Signé électroniquement par  
 Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 99  
Nombre de votants : 107

**Objet :**

**BUDGET / FINANCES**

---

Effacements de dettes

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice. 92

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, RIMBAULT Patricia. 40

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Madame la Trésorière de Poix-de-Picardie a demandé des effacements de dettes pour un montant total s'élevant à s'élevant à 744.02 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 334.50 €
- Budget SPAC : 282.52 €
- Budget REOM : 127.00 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

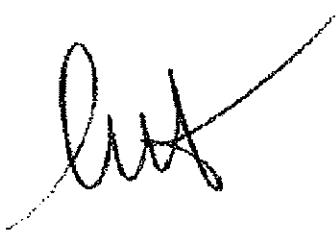
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 80 voix POUR, 10 voix CONTRE** (DUFOUR Guy, DUBOIS Jean, RENAUX Jean-Michel, BRUTELLE Hervé, MISSIAEN Maryse, WARNAULT Jack, BLONDIN David, CAUX Gaël, DESPREAUX Xavier, BAILLEUL Dominique) et **11 ABSTENTIONS** (FERTEL Nicole, DEVAUX Ginette, BEAUCOURT Céline, GUICHARD Céline, MARTIN Christophe, RIMBERT Patrick, DELAIRE Rose-France, DUBOS Philippe, de MONCLIN Arnaud, LEJEUNE Denis, PRAT Philippe),

- **APPROUVE** les demandes d'effacements de dettes présentées pour un montant de 744.02 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,  
Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES


Le 24 septembre 2025

## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

**Objet :**

**BUDGET / FINANCES**

---

Admissions en non-valeur.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON Françoise, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD Françoise, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que Madame la Trésorière de Poix-de-Picardie a demandé des admissions en non-valeur pour un montant total s'élevant à 58 422,38 € réparti comme suit :

- Budget PRINCIPAL : 31 617,23 €
- Budget REOM : 25 874,39 €
- Budget SPANC : 930,76 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ces demandes.

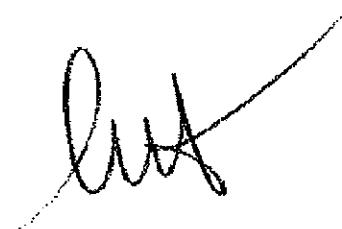
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 78 voix POUR**, **15 voix CONTRE** (CAUX Gaël, BRUTELLE Hervé, DUFOUR Guy, PRAT Philippe, BAILLEUL Dominique, TERNOIS Jocelyne, MISSIAEN Maryse, VUE Fabrice, ROUX Alain, BLONDIN David, QUEVAUVILLERS Louis, CHABAILLE Sébastien, GOETHALS Eddy, WARNAULT Jack, DESPREAUX Xavier) et **13 ABSTENTIONS** (BEAUCOURT Céline, HOUAS Jean-Claude, DE SAINT GERMAIN Lyliane, DUBOS Philippe, VASSEUR Dany, DELAIRE Rose-France, RENAUD Jean-Michel, DEVAUX Ginette, FERTEL Nicole, PORTOIS Nicolas, de MONCLIN Arnaud, LENGLER Xavier, LEFEUVRE Jannick),

- **APPROUVE** les demandes d'admissions en non-valeur présentées pour un montant de 58 422,38 €.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES


## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

Objet :

### BUDGET / FINANCES

---

Budget PRINCIPAL :  
Décision modificative  
de crédits n°2.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget PRINCIPAL ainsi qu'il suit :

Code	Libellé	Prop.
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
Ch. 011	Charges à caractère général	7 990,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	-7 250,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	24 000,00
<b>RECETTES</b>		
Ch. 73	impôts et taxes	-57 000,00
Ch. 74	Dotations et participations	81 740,00
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
Ch. 20	Immobilisations incorporelles	-24 500,00
Ch. 204	Subventions d'équipement versées	30 000,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	39 500,00
Ch. 23	immobilisations en cours	-270 000,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	240 000,00
<b>RECETTES</b>		
Ch. 13	subventions d'investissement	15 000,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	-240 000,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	240 000,00

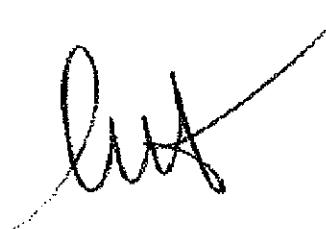
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 105 voix POUR** et **2 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé et DUFOUR Guy),

- **APPROUVE** la décision modificative n°2\_2025 du Budget PRINCIPAL.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

Objet :

### BUDGET / FINANCES

---

Budget annexe SPAC :  
Décision modificative  
de crédits n°2.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyiane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Marline, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget annexe SPAC ainsi qu'il suit :

CC SOMME SUD OUEST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DM 2025 Décision Modificative n°2

OL\_SIMU

09/09/2025	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>	1 / 1
------------	------------------------------	-------

Code	Libellé	Prop.
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
Ch. 011	Charges à caractère général	-24 000,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	74 000,00
Ch. 67	Charges exceptionnelles	-50 000,00
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
Ch. 13	Subventions d'investissement	100,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	-100,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	4 500,00
<b>RECETTES</b>		
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	4 500,00

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 98 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (RIMBERT Patrick),

- **APPROUVE** la décision modificative n°2\_2025 du Budget annexe SPAC.

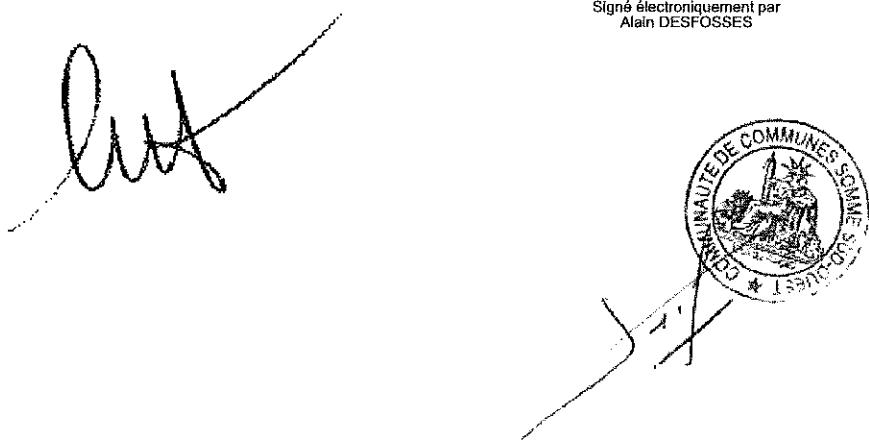
Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,  
Gaël CAUX**

**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES




## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

**Objet :**

### BUDGET / FINANCES

---

Budget annexe  
AQUASOA :  
Décision modificative  
de crédits n°1.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyiane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia, 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis), 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique), 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget annexe AQUASOA ainsi qu'il suit :

CC SOMME SUD OUEST - AQUASOA EQUIPEMENT AQUATIQUE DM 2025 Décision Modificative 1

OL\_SIMU

09/09/2025	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>	1 / 1
------------	------------------------------	-------

Code	Libellé	Prop.
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
ch. 011	charges à caractère général	
Art. 6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	5 605,00
Art. 60632	Fournitures de petit équipement	-2 500,00
Art. 611	Contrats de prestations de services	-17 705,00
Art. 615221	Bâtiments publics	2 500,00
Art. 6156	Maintenance	10 000,00
Art. 6161	Multisques	800,00
Art. 6262	Frais de télécommunications	1 500,00

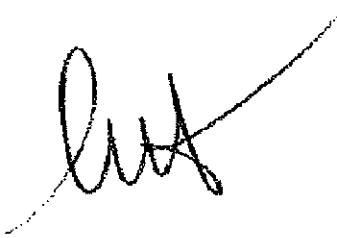
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 102 voix POUR, 1 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald) et **1 ABSTENTION** (DELAIRE Rose-France),

- **APPROUVE** la décision modificative n°1\_2025 du Budget annexe AQUASOA.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

**Objet :**
**BUDGET / FINANCES**

---

Budget annexe REOM :  
Décision modificative  
de crédits n°1.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyiane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPRAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée d'opérer des mouvements de crédits sur le budget annexe REOM ainsi qu'il suit :

CC SOMME SUD OUEST - REOM DM 2025 Décision Modificative 1			DL_SIMU		
09/09/2025	DECISION MODIFICATIVE		1 / 1		
<b>Code</b>   <b>Libellé</b>   <b>Prop.</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>					
Ce. 011	Charges à caractère général		1 000,00		
Alt. 627	Services bancaires et assimilés		1 000,00		
Ce. 65	Autres charges de gestion courante		-1 000,00		
Alt. 6541	Créances admises en non-valeur		20 000,00		
Alt. 6542	Créances éteintes		-8 000,00		
Alt. 6588	Autres charges de gestion courante		-13 000,00		

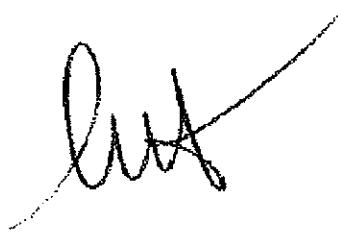
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 104 voix POUR** et **1 voix CONTRE** (HESSE Hervé),

- **APPROUVE** la décision modificative n°1\_2025 du Budget annexe REOM.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES




## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

### Objet :

### URBANISME

---

Constitution d'un  
groupement de  
commande pour  
l'instruction des  
autorisations d'urbanisme  
dans le périmètre des  
ZAC gérées par la  
CC2SO.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération du 7 juillet 2025, le Conseil communautaire a validé le recours à un prestataire privé pour l'instruction des demandes et déclarations d'urbanisme intervenant dans le périmètre des deux zones d'aménagement concertées (ZAC de la Mine d'or et ZAC du Bosquel).

Afin d'organiser cette prestation qui concerne la CC2SO au titre de sa compétence « Développement économique » et les 3 communes concernées (Croixrault, Thieulloy-l'Abbaye et Le Bosquel), compétentes en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme, la constitution d'un groupement de commandes est proposée. Pour ce faire, une convention présente les modalités du groupement de commandes, avec l'accord des communes concernées et la validation de cette convention par l'ensemble des parties permettra de lancer le recrutement du prestataire.

Une mise en œuvre de l'accord-cadre à bons de commandes est souhaitée pour le 1<sup>er</sup> novembre 2025.

L'assemblée est invitée à valider la constitution de ce groupement de commandes et à autoriser le Président à signer tout acte à intervenir.

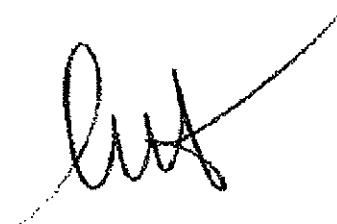
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 104 voix POUR** et **1 voix CONTRE** (CHABAILLE Sébastien),

- **VALIDE** la constitution d'un groupement de commandes ;
- **AUTORISE** le président à signer tout acte à intervenir.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES


## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

### Objet :

### DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

—

Débat sur les Zones  
d'Accélération des  
Energies Renouvelables  
en Somme Sud-Ouest.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARTAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

Le Président rappelle à l'assemblée que la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) du 10 mars 2023 a pour objectif d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables afin d'atteindre 33% de part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale d'ici 2023. Cette loi a été présentée par les services de la DDTM lors du conseil communautaire du 6 novembre 2023.

Dans ce cadre, les zones d'accélération (article 15 de la loi APER) constituent un nouveau dispositif de planification territoriale à la main des communes pour orienter le développement des énergies renouvelables sur leur territoire. Les zones d'accélération ne sont ni des zones exclusives de développement des EnR, ni des zones d'autorisation d'office des projets d'énergies renouvelables.

Ces zones, établies en concertation avec les habitants, sont définies par type d'énergie (photovoltaïque, éolien, méthanisation, géothermie, etc.) et peuvent inclure du foncier public et du foncier privé.

Les communes de la CC2SO ont été invitées à identifier des zones d'accélération sur leur territoire communal une première fois en 2023/2024 puis une seconde fois en 2025.

Le Président expose que 42 communes se sont prononcées :

36 communes ont défini des Zones d'accélérations pour le photovoltaïque en toiture  
22 communes concernant la géothermie  
21 communes concernant le photovoltaïque au sol  
19 communes concernant l'éolien  
15 communes concernant le solaire thermique  
9 concernant la méthanisation  
5 concernant l'hydroélectricité  
3 concernant le bois énergie

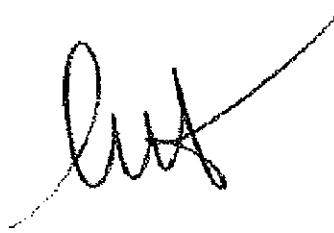
Le président invite les élus présents à débattre sur le sujet.

Après avoir débattu sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire, **l'assemblée donne acte à son Président de la tenue du débat**. Cette étape obligatoire permettra de valider les délibérations validées par l'Etat sur le portail cartographique national des énergies renouvelables

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**


## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la  
convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

Objet :

### DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

---

Dérogation à la règle du  
repos dominical.  
(Oisemont)

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée qu'en application de l'article L3132-26 du code du Travail, la commune de Oisemont, par courrier du 31 juillet 2025, a saisi la CC2SO en vue d'obtenir une dérogation aux règles du repos dominical en 2026 pour le magasin Kandy situé sur la ZA des Quarantes. Les 10 dimanches sont :

- 25 octobre,
- 1, 8, 15, 22, et 29 novembre,
- 6, 13, 20, et 27 décembre 2026.

L'assemblée est invitée à émettre un avis sur ces demandes d'ouvertures dominicales dans les 2 mois suivant la saisine.

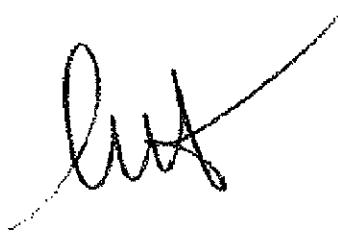
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 91 voix POUR** et **4 voix CONTRE** (BOULNOIS Dominique, QUILLENT Jean-Claude, AUBREE Pascal, TRABOUILLET Romuald) et **6 ABSTENTIONS** (CHARBONNIER Sylvain, DUBOIS Jean, HETROY Maxime, BEAUCOURT Céline, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette),

- **EMET** un avis favorable à ces demandes d'ouvertures dominicales.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

### Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

### Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la convocation :  
09/09/2025

Date de la séance :  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

### Objet :

### DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

---

Fiscalité de zone  
(ZAC du Bosquel)

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyiane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que lors du conseil communautaire du 10 mars dernier l'instauration de la fiscalité professionnelle de zone à un taux de 25,09% sur la ZAC du Bosquel avait été validé pour les parcelles cadastrales suivantes :

ZC16 ; ZC17 ; ZC18 ; ZC19 ; ZC20 ; ZC22 ; ZC23 ; ZC26 ; ZC27 ; ZC29 ; ZC30 ; ZC33 ; ZC40 ; ZC53 ;

La parcelle ZC51 ayant été omise dans cette délibération (ex chaussée Brunehaut), l'assemblée est invitée à ajouter la parcelle ZC51 à la liste des parcelles pour lesquelles la fiscalité professionnelle de zone sera instaurée au taux de 25,09% sur la ZAC de Le Bosquel.

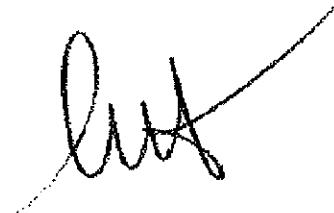
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré **par 106 voix POUR**,

**APPROUVE** l'instauration de la fiscalité professionnelle de zone au taux de 25,09% sur la ZAC du Bosquel (parcelles ZC 16 ; ZC 17 ; ZC 18 ; ZC 19 ; ZC 20 ; ZC 22 ; ZC 23 ; ZC 26 ; ZC 27 ; ZC 29 ; ZC 30 ; ZC 33 ; ZC 40 ; ZC 51 ; ZC 53)

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**

Signé électroniquement par  
Alain DESFOSSES


## Délibérations du Conseil Communautaire

**Préfecture de la Somme**

Arrondissement  
d'Amiens

**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest**

**Date d'envoi de la  
convocation :**  
09/09/2025

**Date de la séance :**  
15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

**Objet :**

**CULTURE-TOURISME-SPORT**

---

Contrat d'accès  
aux services  
de la Bibliothèque  
départementale  
de la Somme.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia, 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis), 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique), 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, Le Président informe l'assemblée que le schéma départemental de développement de la lecture a été adopté par le Département de la Somme par délibération du 16 décembre 2024 et que la signature d'un contrat permettant la continuité de l'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Somme est requise dans le cadre de ce schéma départemental de développement de la lecture.

Ce contrat permettra au réseau de lecture publique communautaire de poursuivre le maintien de plusieurs de ses actions.

L'assemblée est invitée à autoriser le Président à signer ce contrat en lien avec le développement de la lecture à échelle communautaire.

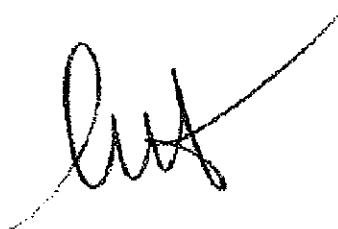
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré **par 105 voix POUR**,

- **AUTORISE** le président à signer ledit contrat.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



**Délibérations du Conseil Communautaire****Préfecture de la Somme**Arrondissement  
d'Amiens**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest****Date d'envoi de la  
convocation :**

09/09/2025

**Date de la séance :**

15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108**Objet :****RESSOURCES HUMAINES**

---

Modification du tableau  
indicatif des emplois :  
creations et suppressions  
d'emplois permanents.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial (CST).

Compte tenu des besoins de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest, il convient de renforcer les effectifs de l'EPCI.

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier des cadres d'emploi.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (.../35<sup>ème</sup>).

Sous réserve de l'avis du prochain comité social territorial du 16/10/2025,

**Article 1 : Décide de créer les emplois permanents suivants :**

Services	Carrière	Cadre d'emploi	Grades	Durée	Emploi	Décretation	Décretation juridique
Ressources humaines	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	35,00	gestionnaire de paie et administration du personnel	article L-322-8-2	03/10/2025
Administration générale	B	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	35,00	coordonnateur administratif et juridique	article L-322-8-2	01/10/2025
Secrétaire de la partie	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	10,00	secrétaire de maître	article L-322-8-2	03/10/2025
Actions	B	Éducateur territorial des AEP	Éducateur principal des AEP de 2e cl	35,00	chef de bâton	article L-322-8-2	03/10/2025
Potentiels	A	Éducateur territorial	Éducateur de jeunes enfants	26,00	animatrice RPE	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territoriale	Adjoint d'animation principal 2e cl	7,27	animation pédagogique et ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territoriale	Adjoint d'animation principal 2e cl	3,73	animation pédagogique et ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e classe	16,00	fonction d'ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	Adjoint principal 2e classe	32,83	fonction d'ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	35,00	référent pédagogique ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	25,00	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint technique principal 2e cl	18,00	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	23,76	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	25,04	fonction d'ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	33,56	entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	27,20	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	30,01	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	26,79	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel et transmettre	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM	29,68	ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	16,47	animation pédagogique et ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e classe	32,00	fonction d'ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	34,95	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	38,52	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	19,04	animation pédagogique et ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	24,37	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e classe	33,88	réception des commandes, préparation des repas, service en salle, entretenir des locaux et du matériel	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM	32,93	ATSEM	article L-322-8-2	03/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	23,60	animation pédagogique et ACM	article L-322-8-2	03/10/2025
PKU	A	Délégué territorial	Quotidien	17,50	généricisme	article L-322-8-2	03/10/2025

**Article 2 : Décide de supprimer les emplois permanents suivants :**

Services	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire	Date de suppression de poste
Ressources Humaines	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	35,00	01/10/2025
Administration générale	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	32,00	01/01/2026
Secrétaire de mairie	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	5,00	01/10/2025
Aquasoa	B	Educateur territorial des APS	Educateur des APS	35,00	01/10/2025
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	30,10	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	10,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> cl	18,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM principal 1 <sup>e</sup> classe	30,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	32,72	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	32,21	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	35	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> cl	26,95	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> cl	25,00	01/04/2026
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	25,74	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,20	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl	30,43	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	33,45	01/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM principal 2 <sup>e</sup> classe	20,72	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2 <sup>e</sup> classe	7,97	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl	24,44	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,43	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,52	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation	18,97	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> cl	24,37	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,93	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation	21,60	01/10/2025
PAL	A	Diététicien territorial	Diététicien	35,00	01/11/2025

**Article 3 : Autorise que ces emplois soient éventuellement pourvus par des contractuels, dans les conditions définies ci-après, qui seront recrutés sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique** qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents, à savoir notamment :

- ✓ L'article L.332-8-2 du CGFP : pour un emploi permanent du niveau de la catégorie A / B / C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté
- ✓ L'article L.332-8-5° du CGFP : pour un emploi permanent inférieur au mi-temps (moins de 17h30 pour un TC à 35h)

Le contrat conclu sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique susvisée pourra alors être conclu pour une durée maximale de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, si le contrat est renouvelé, il le sera en contrat à durée indéterminée.

Les candidats contractuels devront alors justifier du niveau d'études et d'expériences professionnelles correspondant à l'emploi.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie A, B ou C, en se basant sur la grille indiciaire des cadres d'emplois déterminés dans l'article 1.

La rémunération sera comprise entre le 1<sup>er</sup> échelon et l'échelon maximum de la grille indiciaire indiquées ci-dessus au regard de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par le candidat retenu au terme de la procédure de recrutement, le cas échéant assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

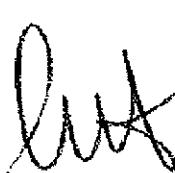
**Article 4 : Décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet,**

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 103 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (LEGRAND Anne et de MONCLIN Arnaud), **FIXE** l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, lequel mentionne sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**



**Délibérations du Conseil Communautaire****Préfecture de la Somme**Arrondissement  
d'Amiens**Communauté de Communes  
Somme Sud-Ouest****Date d'envoi de la  
convocation :**

09/09/2025

**Date de la séance :**

15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108**Objet :****MOBILITE**

---

Fonds de concours aire  
de covoiturage  
(Poix-de-Picardie).

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président rappelle que par délibération n°174-2023 du 14/12/2023, une subvention de 8 909,56 € avait été accordée à la commune de Poix-de-Picardie pour la création d'une aire de covoitfrage (aire de 29 places dont 10 pour le covoitfrage).

Le coût réel HT (94 003,46 €) de création de cette aire étant inférieur au coût prévisionnel 103 350,92 €, il convient de recalculer le montant du fonds de concours :

Coût	Assiette subventionnable	Fonds de concours (25%)
94 003,46 € HT	32 415 €	8 103,10 €

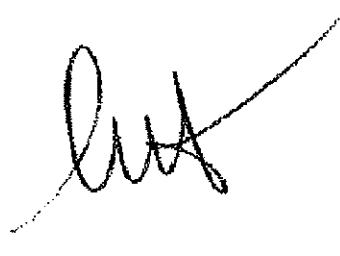
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 104 voix POUR et 1 ABSTENTION (PRAT Philippe)**,

- **APPROUVE** le fonds de concours à intervenir auprès de la commune de Poix-de-Picardie
- **AUTORISE** son Président à procéder au versement de la somme de 8 103,10 €.

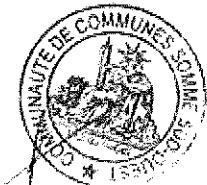
Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Gaël CAUX



Le Président  
Alain DESFOSSES



## Délibérations du Conseil Communautaire

## Préfecture de la Somme

Arrondissement  
d'Amiens

Communauté de Communes  
Somme Sud-OuestDate d'envoi de la convocation :

09/09/2025

Date de la séance :

15/09/2025

Membres en exercice : 147  
Membres présents : 100  
Nombre de votants : 108

Objet :

## VOIRIE

--

Fonds de concours

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, à la suite de la convocation en date du 9 septembre 2025.

**Délégués titulaires :** NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUD Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAİN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLCOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLER Xavier, WATEAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia. 93

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires :** GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis). 7

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir :** BULCOURT Marc, (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMmereur Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLER Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique). 8

**Etaient absents ou excusés :** ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clarisse, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégoire, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 39

**Secrétaire de séance :** Gaël CAUX.

La séance ouverte, le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et d'autoriser votre président à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes. Chaque fonds de concours, versé par les communes ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- Allery : travaux de bordurage dans le cadre des travaux de création de l'aire de jeux réalisés par la commune pour un fonds de concours de 3 855€
- Belleuse : travaux de bordurage rue de Lavacquerie et rue de la Haut pour un fonds de concours de 422€
- Bettembos : travaux de bordurage rue de la Mairie pour une fonds de concours de 7 011€
- Monsures : travaux de bordurage rue de l'Abreuvoir pour un fonds de concours de 2 032€
- Oissy : travaux de bordurage au niveau de la place des Marteaux pour un fonds de concours de 2 380€

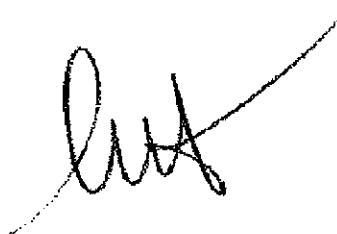
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime, après en avoir délibéré **par 102 voix POUR**,

- **DECIDE** de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus,
- **INVITE** le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

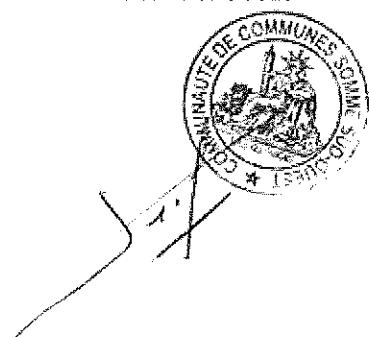
Fait et délibéré en séance,  
Le 15 septembre 2025

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance,**  
**Gaël CAUX**



**Le Président**  
**Alain DESFOSSES**

  
The logo of the Communauté de Communes de la Sambre is a circular emblem. It features a central figure, possibly a saint or a historical figure, standing on a globe. The text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAMBRE" is written around the top edge of the circle, and "LE SAMBRE" is at the bottom. There are also some decorative elements like stars and leaves.

---

**PROCES-VERBAL**

**Conseil communautaire du 15 septembre 2025**

---

**Délégués titulaires** : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PADE Laurence, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, POIRE Jean-Paul, CHABAILLE Sébastien, GUILBERT Francis, DELATTRE Denis, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, AUBREE Pascal, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, de PALMAERT Yolaine, BOHIN Pascal, RENAUD Jean-Michel, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, DE SAINT GERMAIN Lyliane, SIMON André, CHELLE-POIRET Sabine, DUBOIS Jean, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DUCROCQ Sylvie DECAMPS Patrice, CALIPPE Alain, DESFOSSES Alain, GOETHALS Eddy, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, ROUX Alain, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, DESPREAUX Xavier, de WAZIERS Isabelle, NOPPE Robert, ESCARD Marie-Elisabeth, GERAUX Christophe, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, QUILLENT Jean-Claude, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Geneviève, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, CORDIER Michel, HOUAS Jean-Claude, DESMAREST Olivier, BLONDIN David, RIMBERT Patrick, HESSE Hervé, CROSNIER Gérard, BOURGOIS Nicolas, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, HETROY Maxime, BRUTELLE Hervé, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, DOMISSE Thibaut, VUE Fabrice, RIMBAULT Patricia.

**Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires** : GUICHARD Céline (suppléante de DUCHAUSSOY Stéphane), FERTEL Nicole (suppléante de TAVERNE Roger), DELANNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier), GACOIN Karine (suppléante de FACQUET Agnès), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), GENTY Jordan (suppléant de BOURGOIS Alexis).

**Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir** : BULCOURT Marc (pouvoir à HUYON Jean-Luc), DUFOUR Guy (pouvoir à BRUTELLE Hervé), PREMMEREUR Patricia (pouvoir à HERDUIN Michèle), VAQUER Florence (pouvoir à SIMON André), DELAPORTE Pascal (pouvoir à PIZZAFERRI Nathalie), PORTOIS Nicolas (pouvoir à LENGLET Xavier), CUVILLIER Guillaume (pouvoir à PERONNE Michèle), DEVAUX Ginette (pouvoir à DUSSUELLE Dominique).

**Etaient absents ou excusés** : ROUILLARD François, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, CELISSE Gérard, BOULANGER Ludovic, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, GREVIN Cécile, VAN OOTEGHEM Clémence, DOMART Alain, GAMBIER Mariel, SINOQUET Céline, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfried, NOBLECOURT Jean-Michel, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, BOUTON Pascal, GUICHARD Anthony, MOREL Claude, LOMBAREY Michèle, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, MALIVOIR Marcel, CLABAULT Lionel, CALIPPE Sylviane, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, DANCOURT David, MARIAGE Bruno.

**Secrétaire de séance** : Gaël CAUX.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. DIRECTION GENERALE**

- 1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 1.2. Restitution des informations du bureau communautaire du 8 septembre 2025
- 1.3. Restitution d'une décision

- 1.4. Restitution des marchés publics attribués
- 1.5. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 7 juillet 2025

## **2. BUDGET/FINANCES**

- 2.1. Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
- 2.2. Effacements de dettes
- 2.3. Admissions en non-valeur
- 2.4. Budget PRINCIPAL : décision modificative de crédits n°2
- 2.5. Budget annexe SPAC : décision modificative de crédits n°2
- 2.6. Budget annexe Aquasoa : décision modificative de crédits n°1
- 2.7. Budget annexe REOM : décision modificative de crédits n°1
- 2.8. Budget annexe ZAC du Bosquel : décision modificative de crédits n°1
- 2.9. Budget annexe ZAC de la Mine d'Or : décision modificative de crédits n°1

## **3. URBANISME**

- 3.1. Constitution d'un groupement de commande pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le périmètre des ZAC gérées par la CC2SO

## **4. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

- 4.1. Débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables en Somme Sud-Ouest
- 4.2. Dérogation à la règle du repos dominical
- 4.3. Fiscalité de zone

## **5. CULTURE-TOURISME-SPORT**

- 5.1. Contrat d'accès aux services de la Bibliothèque départementale de la Somme.

## **6. RESSOURCES HUMAINES**

- 6.1. Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents.

## **7. MOBILITE**

- 7.1. Fonds de concours aire de covoiturage

## **8. VOIRIE**

- 8.1. Fonds de concours

## **9. INFORMATION(S) DIVERSE(S)**

## **10. QUESTION(S) DIVERSE(S).**

\*\*\*\*\*

Le Président ouvre la séance et remercie la commune de Poix-de-Picardie et Rose-France DELAIRE pour son accueil. Il rappelle que la séance est enregistrée, il prie les conseillers communautaires souhaitant prendre la parole de bien vouloir se présenter et de préciser la commune qu'ils représentent. Il demande à toute personne quittant la salle de restituer au préalable son boîtier de vote électronique. Il indique qu'une collation sera servie à la fin de la séance.

Il informe l'assemblée que des récupérateurs d'eau de pluie sont exposés dans le fond de la salle et qu'à l'issue de la séance, Mehdi LAMBERT, directeur du Cycle de l'eau, sera à leur disposition pour les renseigner et ainsi pouvoir lancer prochainement la campagne de distribution des récupérateurs.

## **1. DIRECTION GENERALE**

### **1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Le Président s'enquiert des candidatures au poste de secrétaire de séance.

Gaël CAUX, commune de Riencourt, présente sa candidature.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de voter sur cette candidature.

**Le conseil communautaire désigne à l'unanimité Monsieur CAUX Gaël, commune de Riencourt, pour être secrétaire de séance.**

### **1.2. Restitution des informations du bureau communautaire du 8 septembre 2025**

Le Président fait part des informations suivantes qui sont dans la note de synthèse reçue par tous les conseillers communautaires :

#### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Un montant total de 77 729 € de subventions a été attribué à 19 foyers et 314 631 € accordés au titre de la caisse d'avance à 6 foyers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG).

Un montant total de 4 800 € de subventions a été attribué à 24 personnes dans le cadre de l'aide à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique.

#### **VOIRIE**

Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandat à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :

- Bettembos : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de bordurage rue de la Mairie pour un montant de 515€ TTC
- Croixrault : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser les travaux de bordurage rue notre Dame (RD341) pour un montant de 22 925 € TTC
- Monsures : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de bordurage :
  - rue de l'Abreuvoir pour un montant de 10 634 € TTC
  - rue du Cimetière pour un montant de 11 207 € TTC
- Oissy : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser les travaux d'aménagement de la Place des Marteaux pour un montant de 47 030€ TTC
- Rambures : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux :
  - de reprise de bordurage sur la Grande Rue (D110) pour un montant de 7 141€ TTC
  - d'aménagement des entrées riverains sur la Grande Rue pour un montant de 16 910€ TTC
- Velennes : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux de création de plateaux :
  - rue de Sermoise pour un montant de 1 907€ TTC
  - Grande Rue pour un montant de 8 396€ TTC

#### **SPAC**

- Poix-de-Picardie : la CC2SO donne mandat à la commune pour assurer en ses lieu et place la maîtrise d'ouvrage des travaux :
  - de voirie et bordurage place de la République et place du 11 novembre, dans le cadre d'un programme global d'aménagement.  
Le montant de ces travaux est estimé à 343 352,17 € TTC (aucun impact sur le 45).
  - d'assainissement collectif place de la République et place du 11 novembre, dans le cadre d'un programme global d'aménagement.  
Le montant des travaux est estimé à 356 038,62 € TTC (aucun impact sur le 45 du budget SPAC).

Le montant total de travaux supporté par la CC2SO est donc estimé à 699 390,79 € TTC.

### **1.3. Restitution d'une décision**

L'assemblée donne acte au président de la restitution de la décision 1-2025 autorisant le président du CIAS à contracter un emprunt d'un montant de 150 000 € auprès de la Banque Postale pour les besoins de financement pour l'acquisition d'un immeuble pour un montant de 90 000 € et des travaux de mise aux normes incendie au sein de la MARPA.

Le Président explique que le terrain concerné se trouve juste à côté de l'école, ce qui est une opportunité.

### **1.4. Restitution des marchés publics attribués**

L'assemblée donne acte au président de la restitution des marchés attribués ci-dessous :

Marché 10-2025 : Emission, fourniture et livraison de chèques cadeaux ou cartes cadeaux et chèques Lire – Attributaires :

Lot 1 : chèques lire : Edenred pour un montant de 5 997,60 € TTC pour 3 ans

Lot 2 : cartes cadeaux : Edenred pour un montant de 491 378 € TTC pour 3 ans.

Le Président propose de procéder au test de présence et des boîtiers électroniques. Après vérification des boîtiers, il cite la liste des titulaires absents.

### **1.5. Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 7 juillet 2025**

Le Président propose de voter sur le procès-verbal du conseil communautaire du 7 juillet 2025 lequel a été joint lors de la convocation.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par 94 POUR, APPROUVE le procès-verbal du 7 juillet 2025.**

## **2. BUDGET/FINANCES**

### **2.1. Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle que chaque année le sujet du FPIC est évoqué. En septembre 2024, lors de la préparation du budget, la CC2SO cherchait des économies et des ressources supplémentaires et rappelle qu'elle demandait aux communes de délibérer pour la formule dérogatoire permettant à la Communauté de communes d'avoir plus d'argent, sachant que cet argent remplaçait la taxe Gemapi qui n'avait pas été mise en place. Au total, 260 000 € de travaux étaient prévus en fonctionnement et 246 000 € de travaux en investissement. Pour financer ces sommes, 80 000 € étaient prélevés sur l'écrêttement de la fiscalité éolienne pour les associations et 70 000 € pour la Gemapi. La partie dérogatoire du FPIC utilisée pour la Gemapi, la CC2SO s'était dit que pour tout le reste c'était le budget qui allait le supporter, si la mesure dérogatoire est adoptée.

En septembre 2025, la CC2SO s'était basée sur le chiffre de l'année dernière, mais le total du FPIC 2025 baisse de 74 000 € (il baisse chaque année). Avec la répartition de droit commun, la part revenant à la CC2SO serait de 638 515 € et celle revenant aux communes de 355 489 €. Si on adopte la répartition dérogatoire, la part de FPIC pour la CC2SO sera de 743 648 € et de 249 916 € pour les communes.

La répartition dérogatoire avait été votée chaque année sauf en 2023 car il était trop tard pour délibérer. En outre depuis 2021, l'enveloppe globale a baissé de 16,3 %, soit presque 200 000 € de moins.

La mesure dérogatoire envisagée concerne l'année 2025. Après discussion, il avait été décidé de cesser de vous proposer « la répartition dérogatoire » à partir de l'année 2026 et d'instaurer la taxe Gemapi, qui sera mise en œuvre en 2026. Il vous est donc proposé pour la dernière année une mesure dérogatoire, car l'an prochain la taxe Gemapi financera les travaux liés à la Gemapi.

Elle rappelle qu'en 2024 le montant du fonds de péréquation intercommunale (FPIC) s'élevait à 1 067 701 €. En 2025, celui-ci s'élève à 993 564 €, soit une diminution de 6,94 %. Par ailleurs, le coefficient d'intégration fiscale de la Communauté de Communes s'élevait en 2024 à 0,644347 et passe à 0,642208 en 2025. C'est ce coefficient d'intégration fiscale qui fixe la répartition entre la part intercommunale et la part communale.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ce FPIC dans le cadre d'une répartition de droit commun.

FPIC	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montant global	1 159 535 €	1 187 805 €	1 181 836 €	1 114 997 €	1 067 701 €	993 564 €
Part EPCI	791 516 €	809 095 €	768 458 €	724 078 €	687 972 €	638 075 €

Elle rappelle que le tableau de répartition du FPIC par commune a été envoyé aux membres du Conseil communautaire.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur la répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, soit 743 648 € pour la CC2SO et 249 916 € pour les communes.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, confirme que chaque année on trouve une bonne excuse pour faire voter la répartition dérogatoire pour le FPIC (à Molliens-Dreuil nous parlons du « fonds qu'on nous pique »). Il trouve très bien que la CC2SO ait des projets mais il souhaiterait qu'elle vote elle-même les ressources dont elle a besoin au lieu de « faire les poches » des communes. Il précise que la question de la répartition dérogatoire du FPIC a été évoquée au sein de son conseil municipal qui était contre à l'unanimité.

Le Président précise que le régime dérogatoire doit être voté avant le 30 septembre et c'est aux délégués communautaires de se prononcer sans avoir besoin de consulter les conseils municipaux.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise que l'an prochain les travaux de la Gemapi pourront être réalisés grâce à la taxe et que tous les habitants ont été « soulagés » du paiement de la taxe depuis sa création car c'est la CC2SO qui l'assumait, alors que de nombreuses communautés de communes ont instauré une taxe dès qu'elles ont eu la compétence Gemapi. Elle ajoute qu'au sein du bureau seul Sylvain Charbonnier s'est prononcé contre la dérogation.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 79 voix POUR, 13 voix CONTRE (GUILLAIN Lionel, LEFEVRE André, de MONCLIN Arnaud, LECLERCQ Geneviève, DUFÉUILLE Martine, CHARBONNIER Sylvain, SIMON André, HOUAS Jean-Claude, VAQUER Florence, TRABOUILLET Romuald, GUICHARD Céline, CHABAILLE Sébastien, AUZOU Emmanuel) et 12 ABSTENTIONS (BLONDIN David, BRUTELLE Hervé, HERDUIN Michèle, BEAUCOURT Céline, BON Linda, PREMMEREUR Patricia, DUFOUR Guy, HETROY Maxime, LEGRAND Anne, GACOIN Karine, VASSEUR Dany, QUILLENT Jean-Claude) APPROUVE la répartition dérogatoire du FPIC à la majorité des 2/3, soit 743 648 € pour la CC2SO et 249 916 € pour les communes au titre de l'année 2025.**

## 2.2. Effacements de dettes

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose, à la demande de la Trésorerie de Poix-de-Picardie, d'examiner les demandes d'effacement de dettes pour un montant total s'élevant à 744,02 € réparti comme suit :

- Budget Principal : 334,50 €
- Budget SPAC : 282,52 €

- Budget REOM : 127,00 €

Le Président s'enquiert des questions éventuelles et remercie la trésorerie de sa présence.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, souhaiterait que le trésor se fasse connaître lors de ventes chez le notaire car il s'avère que parfois certains débiteurs sont en réalité aisés.

Le Président répond que le sujet n'est pas clos et qu'il sera nécessaire d'en rediscuter.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 80 voix POUR, 10 voix CONTRE (DUFOUR Guy, DUBOIS Jean, RENAUX Jean-Michel, BRUTELLE Hervé, MISSIAEN Maryse, WARNAULT Jack, BLONDIN David, CAUX Gaël, DESPREAUX Xavier, BAILLEUL Dominique) et 11 ABSTENTIONS (FERTEL Nicole, DEVAUX Ginette, BEAUCOURT Céline, GUICHARD Céline, MARTIN Christophe, RIMBERT Patrick, DELAIRE Rose-France, DUBOS Philippe, de MONCLIN Arnaud, LEJEUNE Denis, PRAT Philippe) APPROUVE les demandes d'effacements de dettes présentées pour un montant de 744,02 €.**

### **2.3. Admissions en non-valeur**

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, explique que la Trésorerie de Poix-de-Picardie a demandé des admissions en non-valeur pour un montant total s'élevant à 58 422,38 € réparti comme suit :

- Budget PRINCIPAL : 31 617,23 €
- Budget REOM : 25 874,39 €
- Budget SPANC : 930,76 €

Elle explique que parmi ces impayés il y a des dates qui interpellent (2010, 2015). Elles concernent soit des personnes décédées soit des personnes pour lesquelles on n'a pas du tout d'information et on ne sait plus vers qui se tourner pour en avoir. Si on avait des informations au moment du décès de la part des notaires qui s'occupent de la succession, nous pourrions envoyer les factures impayées aux personnes concernées. Mais il est très difficile d'obtenir ces informations. Sur le budget principal, la somme n'est pas négligeable (31 617 €), sachant qu'il est en réalité demandé beaucoup plus d'admissions en non-valeur à la Communauté de communes.

Elle indique que les maires ont reçu un courrier leur demandant de transmettre à la CC2SO toute information (la personne habite-t-elle toujours la commune ? quelle est sa situation ?) permettant d'essayer d'obtenir le règlement des factures impayées auprès des débiteurs concernés.

Pour les 31 617 € présentés, il n'y a vraiment plus aucun moyen de trouver quelqu'un pour payer (la personne n'habite plus la commune, est décédée, n'a pas de famille, la date est trop lointaine), malgré le travail minutieux effectué pour obtenir des informations et recouvrer les sommes dues. Elle invite les élus à se sentir concernés si ces personnes habitent leur commune et elle précise que Trinoval a été alerté lorsque les factures concernent cette structure. De même, elle invite les élus à indiquer aux familles en ayant besoin qu'elles peuvent bénéficier de la cantine à 1€ (montant payé par l'État dans le cadre d'une convention de 3 ans) plutôt que de ne pas payer la somme de 3,60 €.

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemesnil-Floxicourt, explique qu'il a eu l'occasion de s'émouvoir que ces admissions en non-valeur adviennent très tardivement parfois et il précise que selon Madame MANTEL, directrice départementale des finances publiques de la Somme, le nouveau système de gestion informatisée limitera le décalage à quelques mois au maximum et pas plusieurs années.

Le Président invite la trésorerie à prendre la parole.

Monsieur DUCROCQ, comptable par intérim, confirme que le montant des non-valeurs est élevé mais il explique que certaines créances datent de 2007. Il indique que la trésorerie dispose des outils pour effectuer les recherches nécessaires au recouvrement de ces sommes, donc les admissions en non-valeurs signifient que tout a déjà été fait pour les recouvrer. Si d'autres informations lui sont remontées, il faut toutefois qu'elles soient fiables pour une éventuelle reprise des poursuites. Les non-valeurs présentées peuvent être refusées, avec un motif valable et de nouvelles informations permettant la reprise des poursuites. Il explique qu'il n'a pas connaissance des maisons qui se vendent, donc si les communes en ont connaissance, il faut lui donner l'information pour qu'il se retourne vers le notaire et apurer ces dettes.

Le Président demande quelle est la meilleure formule : commune vers la trésorerie ou bien commune vers la CC2SO qui renvoie vers la trésorerie ?

Monsieur DUCROCQ répond que les communes peuvent renvoyer directement les informations vers la trésorerie car les secrétaires de mairie peuvent avoir connaissance des dettes des contribuables. En revanche, avec des personnes sans revenu, il ne sera pas possible de récupérer des sommes, les prestations sociales ne sont en effet pas saisissables. La CC2SO présente cette année des non-valeurs élevées et il la remercie, car cela permet d'apurer ces listes. Les listes présentées en non-valeur ne sont plus travaillées tant que la collectivité ne fait pas de retour. Si de nouvelles informations sont données, les listes sont retravaillées, donc il ne faut pas hésiter à la transmettre à la trésorerie.

Enfin, sur les 100 000 € d'admissions en non-valeurs proposées au départ et après relances, seules 63 % des admissions en non-valeur sur le BP proposées par la trésorerie sont finalement retenues, 50% des anv sur le budget REOM et 72% des anv proposées sur le budget SPANC sont retenues et sont soumises au vote ce soir

Pour le reste, même avec de nouvelles informations, celles qui ne sont pas présentées ce soir restent des créances douteuses qui risquent de ne pas être reprises, elles doivent donc être provisionnées. La provision de 15 % est un minimum et cela reflète rarement le risque réel. En effet, au-delà de 2 ans, une créance est jugée douteuse.

Le Président demande si Monsieur DUCROCQ a reçu des retours de quelques communes suite aux courriels de la CC2SO envoyés aux communes.

Monsieur DUCROCQ répond négativement.

Le Président déplore que certaines personnes ne payent plus les ordures ménagères, la cantine, l'assainissement, probablement l'eau potable, etc....

Monsieur DUCROCQ explique que la trésorerie n'a pas d'autres moyens que la saisie des salaires quand il y en a, les comptes, les assurances vie, elle gage les voitures. Les personnes sans revenu n'offrent aucune possibilité de saisie.

Le Président affirme que des personnes possèdent des terres, touchent des loyers mais elles ne sont pas poursuivies.

Monsieur DUCROCQ répond que pour les gens qui ont des terres il est possible de saisir les loyers. La trésorerie peut se rapprocher du service des impôts des entreprises pour saisir la TVA quand c'est payé. Elle met tout en œuvre pour réduire autant que possible les non-valeurs, mais d'autres sont en préparation.

Le Président affirme que des personnes ont droit à la cantine à 1 € mais préfèrent payer 4,5 € qu'elles ne payent pas. Dans ce cas, il est délicat de refuser les enfants à la cantine. Les services comme la

« Boussole » vont à la rencontre des personnes pour les aider, mais certains font preuve de mauvaise volonté.

Pascal AUBRÉE, commune de Bussy-les-Poix, estime que si les non-valeurs ne sont dues que par des personnes démunies et en difficultés financières, cela lui convient, mais il demande si c'est bien la réalité. En revanche, la mention de la Suisse dans le tableau des admissions en non-valeurs le surprend. Il affirme que ce sont les personnes qui ont le moins de moyens qui sont les moins demandeurs, ce qui les rend difficiles à rencontrer. Solliciter les mairies pour trouver des solutions va dans le bon sens. Il demande si tout a été fait et si la liste présentée contient seulement des personnes démunies. Il observe que si le tribunal a décidé le recouvrement, c'est l'État qui devrait prendre ces non-valeurs à sa charge.

Le Président répond que le travail continue auprès des personnes censées pouvoir payer et il ajoute que la trésorerie compte sur la coopération des communes.

Christophe GÉRAUX, président de Trinoval, demande l'organisation d'une réunion entre la CC2SO, la trésorerie et Trinoval car chacun travaille beaucoup de son côté mais un travail en commun serait plus efficace.

Le Président confirme que cette proposition a été faite récemment et confirme que c'est nécessaire. Il estime qu'au-delà de ces admissions en non-valeur, il existe des « trous dans la raquette » et des listes qui ne sont pas bien complétées par les communes.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 78 voix POUR, 15 voix CONTRE (CAUX Gaël, BRUTELLE Hervé, DUFOUR Guy, PRAT Philippe, BAILLEUL Dominique, TERNOIS Jocelyne, MISSIAEN Maryse, VUE Fabrice, ROUX Alain, BLONDIN David, QUEVAUVILLERS Louis, CHABAILLE Sébastien, GOETHALS Eddy, WARNAULT Jack, DESPREAUX Xavier) et 13 ABSTENTIONS (BEAUCOURT Céline, HOUAS Jean-Claude, DE SAINT GERMAIN Lyliane, DUBOS Philippe, VASSEUR Dany, DELAIRE Rose-France, RENAUD Jean-Michel, DEVAUX Ginette, FERTEL Nicole, PORTOIS Nicolas, de MONCLIN Arnaud, LENGLET Xavier, LEFEUVRE Jannick) APPROUVE les demandes d'admissions en non-valeurs présentées pour un montant de 58 422,38 €.**

#### **2.4 Budget PRINCIPAL : décision modificative de crédits n°2**

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « PRINCIPAL » comme suit :

Code	Libellé	Prop.
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	DEPENSES	24 740,00
Ch. 011	Charges à caractère général	7 990,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	-7 250,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	24 000,00
<b>RECETTES</b>		
Ch. 73	impôts et taxes	-57 000,00
Ch. 74	Dotations et participations	81 740,00

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		15 000,00
Ch. 20	Immobilisations incorporelles	-24 500,00
Ch. 204	Subventions d'équipement versées	30 000,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	39 500,00
Ch. 23	immobilisations en cours	-270 000,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	240 000,00
RECETTES		15 000,00
Ch. 13	subventions d'investissement	15 000,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles	-240 000,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers	240 000,00

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 105 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (BRUTELLE Hervé, DUFOUR Guy) APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal.**

## 2.5 Budget annexe SPAC : décision modificative de crédits n°2

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget « SPAC » comme suit :

CC SOMME SUD OUEST - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DM 2025 Décision Modificative n°2			OL_SIMU
09/09/2025	DECISION MODIFICATIVE	1 / 1	
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>		<b>Prop.</b>
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Ch. 011	Charges à caractère général		-24 000,00
Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés		74 000,00
Ch. 67	Charges exceptionnelles		-50 000,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			4 500,00
Ch. 13	Subventions d'investissement		100,00
Ch. 21	Immobilisations corporelles		-100,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers		4 500,00
RECETTES			4 500,00
Ch. 45	Opérations pour compte de tiers		4 500,00

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 98 voix POUR et 1 ABSTENTION (RIMBERT Patrick) APPROUVE la décision modificative n°2 du budget annexe SPAC.**

## 2.6 Budget annexe Aquasoa : décision modificative de crédits n°1

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget annexe « Aquasoa » comme suit :

CC SOMME SUD OUEST - AQUASOA EQUIPEMENT AQUATIQUE DM 2025 Décision Modificative 1

OL\_SIMU

09/09/2025	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>	1 / 1
------------	------------------------------	-------

Code	Libellé	Prop.
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	
Ch. 011	charges à caractère général	
Art. 6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	5 605,00
Art. 60632	Fournitures de petit équipement	-2 500,00
Art. 611	Contrats de prestations de services	-17 705,00
Art. 615221	Bâtiments publics	2 500,00
Art. 6156	Maintenance	10 000,00
Art. 6161	Multirisques	600,00
Art. 6262	Frais de télécommunications	1 500,00

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 102 voix POUR, 1 voix CONTRE (TRABOUILLET Romuald) et 1 ABSTENTION (DELAIRE Rose-France) APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe Aquasoa.**

## 2.7 Budget annexe REOM : décision modificative de crédits n°1

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose d'autoriser le Président à réaliser les mouvements de crédits ci-dessous sur le budget annexe « REOM » comme suit :

CC SOMME SUD OUEST - REOM DM 2025 Décision Modificative 1

OL\_SIMU

09/09/2025	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>	1 / 1
------------	------------------------------	-------

Code	Libellé	Prop.
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	
Ch. 011	Charges à caractère général	1 000,00
Art. 627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	-1 000,00
Art. 6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00
Art. 6542	Créances éteintes	-8 000,00
Art. 6588	Autres charges de gestion courante	-13 000,00

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 104 voix POUR et 1 voix CONTRE (HESSE Hervé) APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe REOM.**

## 2.8 Budget annexe ZAC du Bosquel : décision modificative de crédits n°2

Point ajourné.

## 2.9 Budget annexe ZAC de la Mine d'Or : décision modificative de crédits n°1

Point ajourné.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise qu'il s'agit juste pour ces deux points de variations de stock.

### **3. URBANISME**

#### **3.1 Constitution d'un groupement de commande pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le périmètre des ZAC gérées par la CC2SO**

Xavier LENGET, vice-président en charge de l'urbanisme, rappelle que par délibération du 7 juillet 2025, le Conseil communautaire a validé le recours à un prestataire privé pour l'instruction des demandes et déclarations d'urbanisme intervenant dans le périmètre des deux zones d'aménagement concertées (ZAC de la Mine d'or et ZAC du Bosquel). Afin d'organiser cette prestation qui concerne la CC2SO au titre de sa compétence « Développement économique » et les 3 communes concernées (Croixrault, Thieulloy-l'Abbaye et Le Bosquel), compétentes en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme, la constitution d'un groupement de commandes est proposée.

Le projet de convention constitutive qui a été joint présente les modalités du groupement de commandes, avec l'accord des communes concernées. La validation de la convention par l'ensemble des parties permettra de lancer le recrutement du prestataire. Une mise en œuvre de l'accord-cadre à bons de commandes est souhaitée pour le 1<sup>er</sup> novembre 2025.

Il est proposé au Conseil communautaire de valider la constitution de ce groupement de commandes et d'autoriser le Président à signer tout acte correspondant.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 104 voix POUR et 1 voix CONTRE (CHABAILLE Sébastien) VALIDE la constitution du groupement de commande et AUTORISE le Président à signer tout acte à intervenir.**

Xavier LENGET, vice-président en charge de l'urbanisme, précise que sur le compte-rendu il est indiqué trois ZAC mais en réalité il n'y en a que deux communes.

### **4. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

#### **4.1 Débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables en Somme Sud-Ouest**

Le Président rappelle à l'assemblée que la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER) du 10 mars 2023 a pour objectif d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables afin d'atteindre 33% de part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale d'ici 2023. Cette loi a été présentée par les services de la DDTM lors du conseil communautaire du 6 novembre 2023.

Dans ce cadre, les zones d'accélération (article 15 de la loi APER) constituent un nouveau dispositif de planification territoriale à la main des communes pour orienter le développement des énergies renouvelables sur leur territoire. Les zones d'accélération ne sont ni des zones exclusives de développement des EnR, ni des zones d'autorisation d'office des projets d'énergies renouvelables.

Ces zones, établies en concertation avec les habitants, sont définies par type d'énergie (photovoltaïque, éolien, méthanisation, géothermie, etc.) et peuvent inclure du foncier public et du foncier privé.

Une première fois en 2023/2024 puis une seconde fois en 2025, les communes de la CC2SO ont été invitées à identifier des zones d'accélération sur leur territoire communal. 42 communes ont identifié une ou des zones d'accélération sur leur territoire.

Aujourd’hui, le conseil communautaire doit débattre sur la cohérence des zones d’accélération identifiées avec le projet du territoire. Cette étape obligatoire permettra de valider les délibérations validées par l’État sur le portail cartographique national des énergies renouvelables.

Il rappelle que le PLUi de la CCSOA place les éoliennes à 1000 mètres des premières habitations. Il indique que les communes ont la possibilité de délibérer pour refuser l’éolien ou exiger que ce soit à 1000 mètres, et cela aura plus de poids que le PLUi qui, lui, peut être attaqué. La loi APER permet de s’assurer qu’il n’y aura pas d’éolien à proximité des villages ou des habitations.

Sur les 42 communes qui ont défini une ou des zones sur leur territoire communal, seules 36 ont défini les zones pour l’accélération des zones photovoltaïques en toiture, 22 communes des zones concernant la géothermie, 21 communes des zones concernant le photovoltaïque au sol, 19 communes des zones concernant l’éolien, 15 communes des zones concernant le solaire thermique, 9 communes des zones concernant la méthanisation, 5 communes zones concernant l’hydroélectricité, 3 communes des zones concernant le bois-énergie.

Le Président présente en séance la liste des communes qui ont déjà délibéré et la liste des communes dont la délibération n’est pas valide. Il précise que bien souvent pour les délibérations non valides, il s’agit du portail qui n’a pas été renseigné. Il indique que les communes pourraient encore délibérer jusqu’au 31 décembre (information qui va être vérifiée et confirmée le cas échéant aux communes).

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, indique que la préfecture élabore un document cadre sur l’installation de photovoltaïque au sol et aurait missionné la Chambre d’agriculture pour définir les zones favorables à l’installation de ces dispositifs. Il déplore que la copie rendue par la Chambre d’agriculture n’ait pas été adressée aux communes et que la préfecture n’ait pas intégré les zones d’accélération définies par les communes dans ce document. Ainsi, le projet sur la station d’épuration de Molliens-Dreuil n’est pas retenu mais il est possible de poser du photovoltaïque sur le terrain de football. De plus, la consultation publique était du 11 août au 1<sup>er</sup> septembre. Il a alerté le sous-préfet qui reverra peut-être sa copie. Il rappelle que les communes ont délibéré depuis 18 mois mais cela ne compte pas pour le photovoltaïque au sol. Pour ce qui concerne ce point de l’ordre du jour, il se déclare dans l’incapacité d’en débattre.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, affirme ne jamais avoir entendu parler de ce document cadre. Elle croyait avoir entendu que les terres agricoles des Hauts-de-France étaient trop fertiles pour accueillir du photovoltaïque au sol.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, estime que le monde agricole a peut-être gardé l’information pour lui.

Sylvain CHARBONNIER, commune de Molliens-Dreuil, confirme qu’il vaut mieux éviter de les poser sur des terres fertiles.

Le Président explique que sur les parcelles d’élevage, il est possible de poser des panneaux photovoltaïques, à condition de ne pas dépasser un certain pourcentage de couverture.

Xavier LENGLLET, vice-président en charge de l’urbanisme, confirme que cela a été autorisé et qu’il ne faut pas dépasser 60 % de couverture du sol. Ce n’est pas réservé au pâturage, il est possible d’en installer sur des terres fertiles, ce qui est ahurissant.

Albert NOBLESSE, commune d’Airaines, précise qu’il est possible par exemple de couvrir un hectare mais seulement 60 % recevront des panneaux. Cela concerne de plus en plus des terres de cultures et les résultats montrent que cela n’handicape pas le rendement, bien au contraire parfois. Sinon, la

Chambre d'Agriculture n'acceptera pas la pose de panneaux. Il s'agit d'agrivoltaïsme et non pas de panneaux nus.

Le Président explique que M. JANCOVICI, spécialisé dans les questions d'énergie et de climat, affirmait récemment à la radio qu'il faut utiliser les climatisations quand il fait chaud car c'est à ce moment que le photovoltaïque produit le plus. Sauf que la climatisation renvoie de la chaleur.

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemesnil-Floxicourt, confirme qu'il est compliqué pour les élus de dire en quoi les zones d'accélération, pour toutes les énergies renouvelables, sont en cohérence avec le projet de territoire de la CC2SO, sans document sous les yeux.

Le Président invite les communes à délibérer ou à redélibérer, si c'est possible, avant le 31 décembre.

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemesnil-Floxicourt, invite la maire de Fluy à vérifier si son projet de solaire au sol se trouve dans une zone retenue par la préfecture.

Le Conseil communautaire donne acte de la tenue du débat sur les zones d'accélération des énergies renouvelables en Somme Sud-Ouest.

#### **4.2 Dérogation à la règle du repos dominical**

Le Président informe l'assemblée qu'en application de l'article L3132-26 du code du Travail, la commune de Oisemont, par courrier du 31 juillet 2025, a saisi la CC2SO, qui doit émettre un avis dans les 2 mois suivant la saisine, en vue d'obtenir une dérogation aux règles du repos dominical en 2026 pour le magasin Kandy situé sur la ZA des Quarantes.

- Kandy sur la commune de OISEMONT : 10 dimanches de l'année 2026 (25 octobre, 1, 8, 15, 22, et 29 novembre, 6, 13, 20, et 27 décembre)

Amaury CAULIER, commune de Oisemont, indique que la commune a délibéré favorablement sur le sujet.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 91 voix POUR, 4 voix CONTRE (BOULNOIS Dominique, QUILLENT Jean-Claude, AUBREE Pascal, TRABOUILLET Romuald) et 6 ABSTENTIONS (DUBOIS Jean, HETROY Maxime, BEAUCOURT Céline, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, CHARBONNIER Sylvain) EMET un avis favorable à la demande de dérogation à la règle du repos dominical.**

#### **4.3 Fiscalité de zone**

Le Président informe l'assemblée que lors du conseil communautaire du 10 mars dernier, il a été validé l'instauration de la fiscalité professionnelle de zone à un taux de 25,09% sur la ZAC du Bosquel pour les parcelles cadastrales suivantes :

ZC 16 ; ZC 17 ; ZC 18 ; ZC 19 ; ZC 20 ; ZC 22 ; ZC 23, ZC 26 ; ZC 27 ; ZC 29 ; ZC 30 ; ZC 33 ; ZC40 et ZC 53.

La parcelle ZC 51 (Ex chaussée Brunehaut) ayant été omise dans cette délibération, le Conseil est invité à l'ajouter à la liste des parcelles pour lesquelles la fiscalité professionnelle de zone sera instaurée au taux de 25,09% sur la ZAC du Bosquel.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par 106 voix POUR, APPROUVE l'ajout de la parcelle ZC 51 à la liste des parcelles pour lesquelles la fiscalité professionnelle de zone sera instaurée au taux de 25,09% sur la ZAC du Bosquel.**

## **5. CULTURE-TOURISME-SPORT**

### **5.1 Contrat d'accès aux services de la Bibliothèque départementale de la Somme.**

Rose-France DELAIRE, vice-présidente en charge de la culture, explique que le schéma départemental de développement de la lecture a été adopté par le Département de la Somme par délibération du 16 décembre 2024 et que la signature d'un contrat permettant la continuité de l'accès aux services de la Bibliothèque Départementale de la Somme est requise dans le cadre de ce schéma départemental de développement de la lecture. Ce contrat permettra au réseau de lecture publique communautaire de poursuivre le maintien de plusieurs de ses actions.

Elle souligne que ce contrat est très important.

Le Conseil est invité à autoriser le Président à signer ce contrat en lien avec le développement de la lecture à échelle communautaire.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par 105 voix POUR, AUTORISE le Président à signer ce contrat en lien avec le développement de la lecture à échelle communautaire.**

## **6. RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents.**

Laurent SNOECK, directeur général des services, rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilité l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial (CST).

Compte tenu des besoins de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest, il convient de renforcer les effectifs de l'EPCI.

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier des cadres d'emploi.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (.../35<sup>ème</sup>).

Sous réserve de l'avis qui sera donné lors du prochain comité social territorial,

**Article 1 : Décide de créer les emplois permanents suivants :**

Article 1. Décide de créer les emplois permanents suivants :

Services	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Durée	Emploi	Fondement juridique	Date création de poste
Ressources Humaines	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	35,00	gestionnaire de paie et administration du personnel	article L332-8-2	01/10/2025
Administration générale	B	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe éditeur	35,00	coordonnateur administratif et juridique	article L332-8-2	01/09/2026
Secrétaire de mairie	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	10,00	coordonnateur administratif et juridique	article L332-8-2	01/10/2025
Aquassa	B	Éducateur territorial des APS	Éducateur principal des APS 2e cl	35,00	secrétaire de mairie	article L332-8-2	01/10/2025
Petite enfance	A	Éducateur de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants	28,00	animatrice RPE	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	7,27	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	3,73	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	16,00	fonction d'AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	AISIM	AISIM principal 2e classe	32,63	fonction d'AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	35,00	référent périscolaire/ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	35,00	référent périscolaire/ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	22,16	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	18,00	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/09/2026
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	23,76	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique principal 2e cl	Adjoint technique principal 2e cl	25,04	fonction d'AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	33,58	entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	27,20	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	30,01	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	16,79	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel et transport	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	AISIM	AISIM principal 2e classe	29,65	AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	18,47	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	32,00	fonction d'AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	34,95	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	18,52	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	19,04	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	24,37	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	AISIM	AISIM principal 2e classe	33,88	réception des commandes ; préparation des repas ; service en salle ; entretien des locaux et du matériel	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	C	adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	32,93	AISIM	article L332-8-2	01/10/2025
Vie scolaire	A	Déléction	Déléction	21,60	animation périscolaire et ACM	article L332-8-2	01/10/2025
PAL	A	Déléction	Déléction	17,50	déléctionne	article L332-8-2	01/11/2025

**Article 2 : Décide de supprimer les emplois permanents suivants :**

Services	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire	Date de suppression de poste
Ressources Humaines	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 1e classe	35,00	01/10/2025
Administration générale	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 1e classe	32,00	01/01/2026
Secrétaire de mairie	C	adjoint administratif territorial	adjoint administratif principal 2e classe	5,00	01/10/2025
Aquasoa	B	Educateur territorial des APS	Educateur des APS	35,00	01/10/2025
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	30,10	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	10,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1e cl	18,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM principal 1e classe	30,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	32,72	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	32,21	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	35	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e cl	26,95	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1e cl	25,00	01/04/2026
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	25,74	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,20	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	30,43	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	33,45	01/10/2025
Vie scolaire	C	ATSEM	ATSEM principal 2e classe	20,72	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 2e classe	7,97	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	24,44	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,43	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,52	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation	18,97	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2e cl	24,37	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,93	01/10/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation	21,60	01/10/2025
PAL	A	Diététicien territorial	Diététicien	35,00	01/11/2025

**Article 3 : Autorise que ces emplois soient éventuellement pourvus par des contractuels, dans les conditions définies ci-après, qui seront recrutés sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique** qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents, à savoir notamment :

- ✓ L'article L.332-8-2 du CGFP : pour un emploi permanent du niveau de la catégorie A / B / C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté

- ✓ L'article L.332-8-5° du CGFP : pour un emploi permanent inférieur au mi-temps (moins de 17h30 pour un TC à 35h)

Le contrat conclu sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique susvisé pourra alors être conclu pour une durée maximale de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, si le contrat est renouvelé, il le sera en contrat à durée indéterminée.

Les candidats contractuels devront alors justifier du niveau d'études et d'expériences professionnelles correspondant à l'emploi.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie A, B ou C, en se basant sur la grille indiciaire des cadres d'emplois déterminés dans l'article 1.

La rémunération sera comprise entre le 1<sup>er</sup> échelon et l'échelon maximum de la grille indiciaire indiquées ci-dessus au regard de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par le candidat retenu au terme de la procédure de recrutement, le cas échéant assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

**Article 4 : Décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.**

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 103 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (LEGRAND Anne, DE MONCLIN Arnaud) FIXE l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, lequel mentionne sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.**

## 7. MOBILITE

### 7.1 Fonds de concours aire de covoitage

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la Mobilité-Accessibilité et de l'Aménagement de l'espace, rappelle que par délibération n°174-2023 du 14/12/2023, une subvention de 8 909,56 € avait été accordée à la commune de Poix-de-Picardie pour la création d'une aire de covoitage (aire de 29 places dont 10 pour le covoitage).

Le coût réel HT (94 003,46 €) de création de cette aire étant inférieur au coût prévisionnel de 103 350,92 €, il convient de recalculer le montant du fonds de concours :

Coût	Assiette subventionnable	Fonds de concours (25%)
94 003,46 € HT	32 415 €	8 103,10 €

Il précise que la dépense prévue s'élevait à 8 909,56 €.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 104 voix et 1 ABSTENTION (PRAT Philippe) APPROUVE le fonds de concours à intervenir avec la commune de Poix-de-Picardie.**

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la Mobilité-Accessibilité et de l'Aménagement de l'espace, rappelle qu'une étude juridique avait été réalisée pour savoir exactement les possibilités

offertes par la réglementation en vigueur pour couvrir ce que nous réalisons en matière de mobilité. La mobilité compte trois grands pôles d'activité :

- Le transport scolaire : une convention avec la région qui est l'autorité régulatrice de la mobilité permet à la CC2SO de faire le ramassage scolaire des collégiens et des écoles primaires
- Le transport à la demande (Tisoa) : cette activité est régulièrement déficitaire car le coût des tickets est faible
- Le tourisme/commercial : quatre cars de grand tourisme permettent d'emmener les élèves des collèges vers la mer ou la montagne ou l'étranger. Le solde positif de cette activité permet de compenser le déficit du transport à la demande, sachant que la CC2SO est payée par la région pour sa dépense dans le transport scolaire.

Pour éviter tout risque avec les transporteurs privés ou autres, la CC2SO s'oriente vers la création d'une société d'économie mixte (SEM) pour le volet tourisme/commercial, afin de poursuivre cette activité. La CC2SO serait majoritaire dans cette SEM puisqu'elle détiendrait 85 % du capital. Dans ce cadre, la CC2SO recherche un ou des partenaires pour constituer cette SEM, par exemple, un organisateur de voyages souhaitant emmener un groupe de voyageurs vers l'aéroport.

À titre personnel, il souhaiterait qu'avant la fin du mandat en cours la CC2SO soit bien « Carrée » sur ce sujet pour ne pas s'exposer à tout recours éventuel.

Il explique que, selon les juristes les plus puristes, si la CC2SO n'optait pas pour cette solution, elle serait contrainte à limiter cette activité aux seules structures du territoire de la CC2SO, ce qui la priverait de 70 % de son activité (lycéens, associations de seniors situés en périphérie du territoire, etc.) ce qui serait funeste pour l'emploi. D'autres juristes plus puristes encore affirment que cette activité ne pourrait être menée qu'au sein de la CC2SO.

Il affirme que pour l'instant rien ne change et que les transports prévus seront réalisés.

Le Président indique que le Conseil sera amené à débattre de ce sujet prochainement.

## 8. VOIRIE

### 8.1 Fonds de concours

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, invite le Conseil à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et d'autoriser votre président à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes. Chaque fonds de concours, versé par les communes ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- Allery : travaux de bordurage dans le cadre des travaux de création de l'aire de jeux réalisés par la commune pour un fonds de concours de 3 855€
- Belleuse : travaux de bordurage rue de Lavacquerie et rue de la Haut pour un fonds de concours de 422 €
- Bettembos : travaux de bordurage rue de la Mairie pour une fonds de concours de 7 011€
- Monsures : travaux de bordurage rue de l'Abreuvoir pour un fonds de concours de 2 032€
- Oissy : travaux de bordurage au niveau de la place des Marteaux pour un fonds de concours de 2 380€

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de passer au vote.

**Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par 102 voix POUR, DECIDE de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes concernées et INVITE le Président à signer tout document se rapportant à la présente.**

## 9. INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Jacques STOTER, vice-président en charge de la Mobilité-Accessibilité et de l'Aménagement de l'espace, rappelle qu'en fin de Conseil communautaire du 7 juillet il avait annoncé le renouvellement de l'opération compensation carbone par Territoire d'énergie Somme qui fournit gracieusement des arbres aux communes qui font appel aux services de Territoire d'énergie Somme pour la réalisation de travaux. À la suite de cette réunion, des élus lui ont « passé commande » d'arbres, et il invite les communes qui ne lui ont pas retourné leur fiche (Quevauvillers et Fluy) à le faire rapidement car l'opération se termine aujourd'hui.

Le Président indique au sujet des zones d'activité de la CC2SO qu'un dialogue bilatéral est entamé depuis quelques jours avec un consortium pour l'implantation sur la zone du Bosquel (47 hectares) d'un supercalculateur et d'un poste source. Le dialogue est chapeauté par le préfet et mené par la région, l'État et la CC2SO. Sept groupes de travail ont été constitués, ils se réunissent régulièrement avec l'investisseur et les parties concernées. Un Copil se tient tous les 15 jours. L'objectif est d'être prêts à signer un compromis de bail à construction début novembre.

Concernant la zone d'activités de la Mine d'Or, BARJANE a obtenu son autorisation d'exploiter, mais rien n'est officiel encore aujourd'hui.

Le président propose de lever la séance à 19h40, remercie l'assemblée et les invitent au pot de l'amitié.

**La Secrétaire de séance**  
Gaël CAUX



**Le Président**  
Alain DESFOSSES

